

ORDRE DU JOUR

L'ensemble du dossier – rapports et annexes  - est consultable sur l'espace collaboratif CLOUD : <https://cloud.grandangouleme.fr>

Veillez noter que, durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance, les conseillers peuvent prendre connaissance du dossier du conseil communautaire

- *dans son intégralité : au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 Boulevard Besson Bey à ANGOULEME aux heures d'ouverture ;*
- *pour les documents d'urbanisme : au service Urbanisme situé 139 rue de Paris à Angoulême aux heures d'ouverture.*

Rapporteur : Monsieur le Président

- 1 Modification des désignations de représentants au syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (SDEG 16)
- 2 Fixation des indemnités pour les présidences des SPL SEMEA et GAMA

Rapporteur : Monsieur ROY

- 3 Crise sanitaire COVID 19 - Plan de soutien aux commerces et aux entreprises
- 4 Pôle Economique Sud de l'Angoumois (PESA) - Rétrocession de terrains de Duval Développement Atlantique à GrandAngoulême
- 5 Convention GrandAngoulême - Initiatives Charente : fonds d'urgence d'aide aux entrepreneurs
- 6 Fonds de solidarité et de proximité : avenant n°1 à la convention entre GrandAngoulême et Initiative Nouvelle Aquitaine
- 7 Technoparc Krysalide : offres de service pour l'année 2020

Rapporteur : Monsieur VERGNAUD

- 8 Commune d'Asnières-sur-Nouère : attribution d'un fonds de concours dans le cadre du dispositif d'aide en faveur des commerces et de l'artisanat de proximité

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ

- 9 NPNRU - ORU BAGF - EDM : approbation fin de la concertation citoyenne relative à l'élaboration du projet urbain
- 10 NPNRU-ORU BAGF et EDM - Participation financière à la réalisation de 43 logements en reconstitution ORU - opération "Le Treuil sud" (26 logements) et "La Garenne-Foulpougne" (17 logements) à Gond-Pontouvre
- 11 ORU Basseau - Grande Garenne - Convention entre GrandAngoulême et la commune d'Angoulême pour la participation aux opérations d'aménagement : avenant n°5

- 12 ORU Basseau Grande Garenne - Convention entre GrandAngouême et la commune d'Angoulême pour la participation financière à l'opération de démolition du Centre Socio-Culturel et Sportif (CSCS) de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et de la Crèche de de la Grande Garenne : avenant n° 1
Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX
- 13 A'Urba : convention annuelle 2020 et attribution d'une subvention
Rapporteur : Monsieur BIOJOUT
- 14 Contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires
- 15 Modalités d'application du droit à la formation des élus communautaires
- 16 Convention d'adhésion au service de santé et de prévention des risques professionnels du centre de gestion de la fonction publique territoriale : avenant n°1
- 17 Modification du tableau des effectifs
- 18 Ressources humaines : attribution d'une subvention complémentaire au comité d'action sociale - Avenants n°1 et 2 à la convention 2020
Rapporteur : Monsieur BUISSON
- 19 Préparation aux missions liées aux clauses d'insertion : versement d'une subvention à l'association GE16 Emploi
Rapporteur : Madame DE MAILLARD
- 20 Société publique locale "GrandAngoulême Mobilité Aménagement" (SPL GAMA) : cession de 28 actions pour l'entrée de la communauté d'agglomération de Grand Cognac
Rapporteur : Monsieur DEZIER
- 21 Attribution des aides sport 2020
Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX
- 22 Communes de Gond-Pontouvre, Mornac et Sers : fonds de concours 2020 pour la mise aux normes d'équipements sportifs
Rapporteur : Madame GINGAST
- 23 Effervescentre : solde de la subvention 2020
Rapporteur : Monsieur HUREAU
- 24 Convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la réfection de voirie rue des Colverts sur la commune de Champniers suite aux travaux d'assainissement et d'eau potable

QUESTIONS DIVERSES

Veillez noter que, durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance, les conseillers peuvent prendre connaissance du dossier du conseil communautaire dans son intégralité :

- au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 Boulevard Besson Bey à ANGOULEME aux heures d'ouverture